



Communiqué

Interpellation de 10 auteurs présumés d'explosions au chemin des Bossons

4 explosions faites au moyen d'engins pyrotechniques artisanaux, causant des dommages à la propriété, ont eu lieu au chemin des Bossons à Lausanne, entre le 27 mars et le 4 avril 2025. Des investigations ont été menées par la police judiciaire de Lausanne, sous la conduite du Ministère public et du Tribunal des mineurs. 10 auteurs présumés des faits ont été interpellés à ce jour.

Entre le 27 mars et le 4 avril 2025, 4 explosions consécutives à l'utilisation d'engins pyrotechniques artisanaux ont eu lieu au chemin des Bossons à Lausanne. Ces explosions ont été perpétrées dans trois entrées d'immeubles, ainsi qu'à la cabane des Bossons. Les dommages matériels sont conséquents (boîtes aux lettres, murs, vitres et portes d'entrées). Toutefois, aucune personne n'a été blessée.

Suite à ces faits, une enquête a été menée par la brigade de la jeunesse de la police judiciaire de Lausanne et la brigade de police scientifique, sous la conduite d'un Président du Tribunal des mineurs et d'une Procureure du Ministère public.

Dans le cadre des investigations, 10 personnes ont été entendues, à savoir 4 personnes majeures et 6 personnes mineures. 3 auteurs présumés des faits, un ressortissant italien de 18 ans, domicilié dans la région lausannoise, ainsi que 2 ressortissants bosniens de 14 et 17 ans, domiciliés à Lausanne, ont été placés en détention provisoire pour les besoins de l'enquête, laquelle est toujours en cours.

Vu la gravité des faits, des procédures pénales ont été ouvertes d'office. Au regard des dommages à la propriété subis, des plaintes pénales ont été déposées par la Ville de Lausanne et les propriétaires d'immeubles.

L'ensemble des investigations a nécessité le recours à un important dispositif policier, composé des unités d'intervention et de proximité et de la brigade de la jeunesse de la police municipale de Lausanne, ainsi que de la brigade de police scientifique de la police cantonale vaudoise.

Pour l'heure, aucune autre information ne sera transmise.

Le Corps de police

Lausanne, le 16 avril 2025